

L'Engagement

Le magazine de l'ANESF



Actualités politiques 4

Présentation de la Commission de L'Engagement de l'ANESF 6

Congrès et santé environnementale 8

Introduction à l'éco-féminisme 10

Pollution et fertilité 12

Cultive ta transition écologique 14

Les bébés sont nés pré-pollués 15

Le projet Green Wife 17

Les perturbateurs endocriniens 18

Le projet FEES 20

Antibiorésistance par l'ANEPF 21

Edito

Nous nous retrouvons enfin pour le dernier numéro de l'Engagement de ce mandat. Une conclusion faisant écho au thème de notre congrès : la santé environnementale. Les Jn'ESF et leur thème autour de l'orthogénie avaient pour but de palier à un manque d'informations concernant un sujet trop peu abordé au sein de notre formation tout en rappelant la place majeure de la sage-femme dans la lutte et le respect des droits des femmes. De nouveau, nous souhaitons nous saisir de notions trop peu présentes au sein de notre formation, de nos lieux de stage et également de notre futur exercice et voir comment les étudiant·e·s sages-femmes et sages-femmes peuvent s'en saisir !

A l'instar des numéros précédents, cet Engagement va traiter de ce thème à travers divers prismes, que ce soit sur le plan culturel, associatif, politique ou encore par la recherche. Nous souhaitons discuter de tous ces aspects car chacun a un impact considérable et nécessaire pour s'atteler à cette problématique. Par exemple, la culture est indispensable pour sensibiliser et rendre actrice la population et les professionnel·le·s de santé. Également, l'importance de la recherche prend particulièrement son sens sur cette thématique, il reste tant à découvrir et les enjeux sont grandissants.

Ce thème permet d'ailleurs la conclusion d'un mandat envieux de s'impliquer concernant la transition écologique. Cette ambition s'est reflétée dès le début de l'année par le vote de la contribution One Health, continuant avec différentes actions comme la motion ANESF 100% végé et sur la fin du mandat un travail autour de la création de la Fresque de l'Éco-Maternité, dont vous allez découvrir la première version au congrès.

Je vous souhaite une très belle lecture et vous exprime l'immense plaisir du bureau national d'avoir passé cette année à vos côtés.

Roxanne LANDAIS-HAUSER,
Présidente de l'ANESF 2022-2023.

ACCOMPAGNER
LES AGENTS
DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.

BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.
SG - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR, RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE **SG** 

La loi du 25 janvier 2023 a acté de nombreuses évolutions pour la formation de sage-femme. Parmi elles, la fin de la gestion et du financement de notre formation par les régions. Victoire de l'ANESF qui travaillait depuis de nombreuses années sur ce dossier. Mais cette avancée reste complexe dans le contexte politique actuel des relations Gouvernement-Régions.

Pour poser un point de contexte, depuis 1982 de nombreuses mesures et lois se sont succédées dans le but de décentraliser le pouvoir de l'état en confiant certaines gouvernances aux différentes collectivités territoriales. Les relations entre le gouvernement et les régions peuvent être conflictuelles, les compétences transférées aux régions augmentent, souvent sans augmentation des budgets qui leurs sont alloués. Celles-ci ont cependant la volonté de se voir attribuer plus de missions confirmant leur place dans la gestion de leur territoire.

Depuis la loi de décentralisation de 2004, la formation de sage-femme a été intégrée au sein des formations sanitaires et sociales (FSS), devenant ainsi la seule formation de profession médicale à être gérée et financée par les régions. Opacité dans les décisions et votes budgétaires liés à la formation, intégration universitaire complexifiée, places non financées, retard de versement des aides sociales : cette gouvernance régionale pose de nombreuses problématiques pour l'ensemble des établissements de formation. Au-delà des causes inhérentes aux missions confiées aux régions, c'est également le message qui est communiqué au grand public et aux institutionnels qui pose problème. La formation de sage-femme, une fois encore, se retrouve à être la seule profession médicale considérée et gérée aux côtés des professions médicales. Rendant ainsi plus difficile la reconnaissance et la connaissance de notre filière.

En 2023, la loi Chapelier vient corriger cette anomalie en supprimant l'ensemble des articles mentionnant la gestion et le financement de notre formation par les régions, actant ainsi notre sortie des formations sanitaires et sociales. Seulement, aucune concertation entre l'État et les régions n'avait été établie auparavant pour entamer une discussion autour de cette sortie des FSS. L'ensemble des régions qui, pour une majorité, étaient opposées au transfert de gestion de notre formation l'ont appris une fois la loi promulguée.

Les mois suivants le vote de la loi ont été compliqués dans les rapports entretenus entre les régions et le gouvernement, certaines régions étant fortement opposées à la perte de gestion de notre formation et VEXÉES des moyens utilisés et communications engagées par le gouvernement sur le sujet.

Cependant et même si la sortie de notre formation des FSS était indispensable, le rôle politique des régions pour l'amélioration de la qualité d'étude des étudiant•e•s sages-femmes reste central. Depuis la rentrée 2022, les enjeux autour de l'attractivité de la formation et de la profession rythment les débats autour des sages-femmes. Les régions ont de nombreuses compétences, notamment celle de gestion des lycées, des missions liées à l'orientation des jeunes, de l'accès à des logements lors de stages, du transport sur le territoire... Il restera donc essentiel de continuer à travailler aux côtés des régions sur ces thématiques qui sont au cœur des préoccupations actuelles de la formation et répondre à la crise que traverse le secteur périnatal.

Loona MOURENAS,
Porte-parole de l'ANESF 2022-2023.

ASSURANCES
AUTO / HABITATION

SPÉCIAL
INTERNES
ET ÉTUDIANTS
EN SANTÉ



**PROFITEZ DE
TARIFS EXCLUSIFS
ÉTUDIANTS
EN SANTÉ/INTERNES**

**Groupe Pasteur Mutualité s'associe à Allianz
pour vous faire profiter d'une assurance
auto ou habitation au meilleur tarif.**

OBTENEZ PLUS
D'INFOS

En flashant
ce code



En partenariat avec

Allianz 

Présentation de la Commission de L'Engagement de l'ANESF

Cher·ère·s lecteur·rice·s de L'Engagement, pour cette dernière édition du mandat il est l'heure de vous présenter officiellement l'équipe qui se cache derrière les deux derniers numéros du magazine, l'équipe de la Commission de L'Engagement de l'ANESF !

Avant de vous présenter les membres de notre équipe rédactrice, voyons l'origine de cette commission et pourquoi elle a été créée.

Le magazine de L'Engagement est édité depuis 2010 et a vu naître 50 numéros. Depuis quelques années, il contenait principalement des articles écrits par les membres du Bureau National, soit sur l'avancée de certains dossiers ou sur des nouveaux projets. Nous avons alors entamé au début du mandat une réflexion sur la dynamique de L'Engagement et de quelle manière nous pourrions le rendre plus attractif, avec un contenu qui réponde au mieux aux attentes des lecteur·rice·s. L'objectif était alors que ce magazine devienne accessible à chaque ESF associatif·ve ou non, chaque membre du réseau. L'idée d'une commission est alors rapidement apparue, qui serait mieux placée que les ESF elleux-mêmes pour produire un support qui leur corresponde réellement. Les candidatures sont lancées et c'est donc le 22 mars que l'équipe de L'Engagement se réunit pour la première fois sur zoom !



Manon DELOBELLE,
VP Culture, Solidarité et Jeunesse à l'ANESF 2022-2023.

L'Engagement, de par son nom, est fort symbolique. Il promeut les valeurs de l'ANESF, dans un moyen de communication traditionnel.

Ravie de découvrir ce moyen de sensibilisation, d'ouverture d'esprit, de perspectives professionnelles, et étant une réelle ressource auprès des étudiant·e·s sages-femmes, je suis honorée de participer à la CEA.

Étant passionnée de lecture, j'ai toujours apprécié le format de journal. Les écrits donnent du pouvoir : l'accès au savoir. Autant l'écriture que la lecture sont des actes de réflexion : sur le sujet, mais également sur la manière dont il a été amené. Je trouve ce mécanisme mental très enrichissant de par la manipulation des mots.

Cette commission est un travail en collaboration, de découverte de nouveaux horizons, de partage, que je suis heureuse de partager avec Manon, Margaux, Olivia, et avec vous !



Sarah LEVERT,
Membre de la CEA 2022-2023.



Le magazine de l'engagement est l'occasion pour moi d'apprendre et de transmettre. De nature engagé par mes différents post dans différentes associations, l'Engagement est l'opportunité de vivre une nouvelle expérience et de toucher un public large.

En effet, travailler à la rédaction de ces articles ne peut qu'apporter un sentiment de satisfaction et pouvoir parler de sujet ayant de l'importance à mes yeux constitue ma manière de m'engager. La lutte et la défense de nos droits et futurs professions constituent des enjeux majeurs que je suis bien décidée à défendre autant que faire ce peut.

Cela enrichie ma vie étudiante et me permet d'évoluer dans un travail de collaboration avec Margaux, Sarah et Manon que je remercie au passage.

J'espère que nous apporterons du contenu vous procurant entière satisfaction

Olivia Jorge
Membre de la CEA 2022-2023



Depuis l'école, mon exercice préféré est d'écrire et d'y associer des illustrations, une ambiance, pour avoir in fine un ensemble harmonieux, original, et pertinent.

Je n'ai pu que faire la comparaison entre ces écrits et la construction d'un magazine. C'est pourquoi je me suis impliqué dans la CEA.

C'est un monde beaucoup plus important que j'ai découvert en faisant partie de cette commission.

Un monde ouvert, riche en savoirs, en discussion, en débat et surtout en construction partagée.

Je suis heureuse de construire un journal promouvant les valeurs de l'ANESF, la profession de sage-femme, les étudiant·e·s mais aussi les sujets que cela implique comme l'environnement ou l'interfilière.

Je suis persuadé que l'on peut faire avancer les luttes et les choses par la transmission et je suis confiante sur le fait que l'engagement en est un parfait exemple.

J'en suis d'autant plus heureuse que je le fais avec des personnes ouvertes et toujours de bon conseil.



Margaux Doumain
Membre de la CEA 2022-2023

Congrès et santé environnementale

Un congrès sur la santé environnementale, mais d'où vient cette idée ?

Le XXème congrès de l'ANESF est un week-end important pour notre structure. Lors de cet événement anniversaire, environ 200 étudiant·e·s seront réuni·e·s à Clermont-Ferrand autour de la question de la santé environnementale.

C'est l'occasion de réunir pour le dernier événement de notre mandat les étudiant·e·s sages-femmes de la France entière ainsi que des étudiant·e·s engagé·e·s auprès des tutorats de différentes filières de santé, en médecine, pharmacie, odontologie et kinésithérapie.

Cette année, nous avons choisi la santé environnementale comme fil conducteur des différentes formations de ce congrès.

Ce thème nous est apparu comme une continuité logique d'un mandat durant lequel le travail sur les questions de santé environnementale et de transition écologique ont pris une place grandissante. C'est dans cette dynamique que l'ANESF est devenue 100% végétarienne depuis Mars 2023. Depuis, tous nos événements s'inscrivent de plus en plus dans une démarche écoresponsable. De plus, au vu des enjeux actuels liés au dérèglement climatique, il nous semble plus que nécessaire de sensibiliser le plus grand nombre sur ces questions. Ainsi, nous proposons à notre réseau des formations et temps d'échanges variés allant de l'impact des perturbateurs endocriniens à l'éco-anxiété et l'intersectionnalité des luttes dans le militantisme écologique.

Par ailleurs, la santé environnementale ayant des liens très importants avec notre future profession, nous avons trouvé important d'informer au mieux les étudiant·e·s sages-femmes et les étudiant·e·s en santé sur le sujet, c'est pourquoi nous avons mis en place un nouvel outil de sensibilisation : la "fresque de l'éco-maternité" qui sera présenté à notre réseau pour la première fois lors de ce congrès.

Suzanne NIJDAM,
VP Formation 2022-2023.

Héloïse TANTON,
VP Événements Nationaux 2022-2023.

De plus en plus exposé au grand public, ce sujet est au cœur des préoccupations. De ce fait, prendre en compte l'impact environnemental de nos activités afin de les réduire est désormais inévitable.

Ainsi ce thème nous a poussé à organiser un congrès le plus éco-responsable possible en nous permettant de mettre en place différentes actions écologiques en lien avec le thème.

L'équipe de Cler'Mont de Vénus.



Nouveauté

Le nouveau biberon à Réponse Naturelle

Favorise l'alternance de
l'alimentation au sein et au biberon



Fonctionne
comme le sein



Tétine
anti-fuite



Valve
anti-colique



Tétine
flexible



Nettoyage
facile

L'écoféminisme est une notion selon laquelle l'exploitation capitaliste de la nature et la domination patriarcale sont intimement liées et qu'on ne peut mettre en question l'une sans toucher à l'autre. C'est un terme de plus en plus présent, que l'on retrouve à travers les œuvres littéraires contemporaines mais également dans les campagnes politiques comme celle de Sandrine Rousseau pour les présidentielles 2022. [2]



Le terme "écoféminisme" est né en France au début des années 70. C'est l'écrivaine féministe Françoise d'Eaubonne qui développa le mot "écoféminisme" dans son essai *Le Féminisme ou la mort*, en 1974. [1] Fortement influencée par Simone de Beauvoir qui deviendra son amie, elle participe dans les années 1970 à la création du Mouvement de Libération des Femmes (MLF), signe le manifeste des 343 appelant à la légalisation de l'avortement et co-fonde le Front homosexuel d'action révolutionnaire. [3] Cette militante du Parti Communiste fit très vite le lien étroit entre la lutte des classes et la lutte féministe. Aussitôt après la sortie de son essai *Le Féminisme ou la mort*, elle créa la section "Écologie et féminisme" du MLF.

Activiste militante engagée contre la cause nucléaire, c'est par là que débute sa prise de conscience environnementale. Françoise d'Eaubonne, connue pour son goût du sabotage, appela les femmes à renverser la domination masculine en commettant un attentat dans une centrale nucléaire. « Les femmes sont à l'avant-garde du refus du nucléaire, qui n'est autre que le dernier mot de cette société bâtie sans elles et contre elles », écrit-elle. « Le problème de la révolution lui-même passe au second plan devant l'urgence écologique. Le prochain acte réellement révolutionnaire sera l'attentat contre une centrale nucléaire en construction. » [4]



Elle occupe une place toute particulière. En effet, il s'agit de reconnaître la connexion de l'être humain avec la nature, que nous ne sommes pas en dehors ni au-dessus du monde naturel ; comme le souligne la philosophe Terri Field dans un article de mars 2000. [3] L'incarnation et le corps se retrouvent donc au centre de cette pensée écoféministe, nous ne pouvons nier que l'humain connecte, ressent, comprend et prend soin - ou non - de son environnement.

Au-delà du lien entre l'humain et la nature, la pensée écoféministe souhaite avant tout répondre aux urgences climatique et sociales. Dès 1972, Françoise d'Eaubonne annonçait les prémices de sa théorie écoféministe en concluant dans son ouvrage *Le Féminisme : Histoire et actualité* :

« *Le prolongement de notre espèce est menacé aujourd'hui grâce à l'aboutissement des cultures patriarcales, par une folie et un crime. La folie : l'accroissement de la cadence démographique. Le crime : la destruction de l'environnement.* »

La principale thèse de l'autrice peut se résumer ainsi : la double exploitation de la femme et de la nature par l'homme – entendu respectivement comme genre masculin et genre humain – a généré une « bombe démographique » qui conduira à la destruction de notre environnement.

L'un des derniers exemples en date de la démonstration du mouvement écoféministe est retrouvé dans la campagne de Sandrine Rousseau pour Europe-Écologie-les-Verts pour les présidentielles 2022. [2] L'économiste, écrivaine et femme politique expliquait : « Longtemps, j'ai été féministe et écologiste, mais je menais ces deux combats de manière séparée, sans faire la jonction. Or ce qui les réunit est pourtant fondamental : c'est le refus de la prédation. »

Dans le monde de la littérature également cette notion est de plus en plus retrouvée comme le succès *Sorcières*. La puissance des femmes, de Mona Chollet (*La Découverte*, 2018), ou *Reclaim*, l'anthologie de textes écoféministes coordonnée par la philosophe Emilie Hache (rééditée en 2019, Cambourakis). Sans compter les ouvrages de la militante Françoise d'Eaubonne, de la poétesse Susan Griffin, de l'historienne et philosophe Carolyn Merchant, de la « sorcière », activiste antinucléaire et militante féministe Starhawk, ou encore ceux de la philosophe australienne Val Plumwood (1939-2008). [5] Autant d'œuvres et de femmes toutes plus fascinantes et inspirantes les unes que les autres que je vous invite vivement à découvrir !

Bonnes lectures et bon congrès !

Manon DELOBELLE,
VP Culture, Solidarité et Jeunesse à
L'ANESF 2022-2023.

Bibliographie :

- https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/09/25/la-primaire-des-ecologistes-installe-l-ecofeminisme-dans-le-debat-public_6095945_823448.html
- <https://www.philomag.com/articles/de-francoise-deaubonne-sandrine-rousseau-le-patri-de-lecofeminisme>
- <https://theconversation.com/connaissez-vous-francoise-deaubonne-la-pionniere-de-lecofeminisme-167647>
- <https://www.philomag.com/articles/lecofeminisme-de-francoise-deaubonne>
- https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/22/l-ecofeminisme-contre-les-dominations-croisees-des-femmes-et-de-la-nature_6099460_3232.html

Les hypothèses de la conséquence d'une pollution croissante ne manquent pas à l'appel en obstétrique : accouchement dystocique, hémorragie de la délivrance... Certaines sont même corrélées scientifiquement à l'exposition de polluants atmosphériques comme la prématurité et le petit poids de naissance.

Pourtant, il existe encore trop peu d'études menées sur l'impact de la pollution sur la fertilité. L'infertilité ne cesse d'augmenter progressivement dans beaucoup de pays dits développés. Actuellement et ces dernières années, un couple sur sept souffre de ce problème.

Du fait de ce petit nombre d'études sur le sujet et de la diversité importante actuelle des polluants, les résultats de ces recherches ne sont pas tous cohérents.

Il est donc important de mener d'autres recherches à la vue de l'urgence de la situation environnementale et de son impact sur la santé des femmes et des humains en général.

De ces études, en ressort quand même des observations communes : il existe des évidences de l'impact de la pollution atmosphérique ainsi que de l'exposition continue aux produits chimiques sur la pathogénie de l'infertilité féminine (et masculine).

Les mécanismes d'impact, eux, ne sont pas prouvés mais beaucoup de conséquences du fonctionnement des polluants seraient facteur d'infertilité.

La première hypothèse serait l'induction d'une inflammation générale de l'organisme par les particules polluantes. Cela pourrait avoir un effet négatif sur la production des gamètes.

En effet dans l'étude « Exposure to Fine Particulate Matter and Ovarian Reserve among Women from a Fertility Clinic » publiée en 2019 dans le journal *Epidemiology* (Cambridge, Mass.), il y est démontré que plus la pollution est élevée, moins il y a de follicules antraux chez les femmes en âge de procréer et donc moins il y a d'ovocytes et de chance de concevoir. Cela représenterait une augmentation d'environ 20% du risque d'infertilité, si l'exposition est supérieure à 10 µg/m³ par an, en plus du risque préexistant de la pollution.

La magnitude de l'association entre diminution des follicules antraux et pollution atmosphérique est d'autant plus importante qu'il existe de facteurs d'infertilité diagnostiqués : perturbation du cycle menstruel, endométriose, Syndrome des Ovaires Polykystiques, consommation de tabac.

L'étude conclut que même une exposition relativement basse aux particules polluantes atmosphériques suffit à diminuer la fertilité humaine et à accélérer le vieillissement des ovaires chez les femmes en âge de procréer.

Cependant, les chercheurs ont du mal à identifier le mécanisme biologique associé à la diminution de follicules.

L'air pollué a de multiples mécanismes d'action qui touchent différents fonctionnements physiologiques notamment la reproduction : il est considéré pour beaucoup de chercheurs comme un perturbateur endocrinien induisant des réactions de stress oxydatif, une altération de l'ADN et des modifications épigénétiques.

Ceci constitue une autre hypothèse sur la cause de l'infertilité. Les particules polluantes auraient une activité endocrine, pour certaines anti-androgénique, pour d'autres anti-oestrogénique.

En effet, en comparant une femme exposée à la pollution atmosphérique tous les jours et une femme du groupe témoin, on observe un taux significativement diminué d'œstradiol (sauf dans la phase d'ovulation). Cette activité perturberait l'axe thyroïdien, ce qui induirait des troubles métaboliques impliqués dans la résistance à l'insuline et/ou l'obésité, deux facteurs strictement liés à l'infertilité.

Concernant la pollution chimique le constat est le même, il y a une perturbation hormonale, matérialisée par des anomalies du cycle menstruel. La fréquence de l'oligomenorrhée chez les femmes en âge de procréer exposées augmente significativement. Ce problème serait proportionnel à la durée de l'exposition. Après 7 ans d'exposition les risques sont presque multipliés par 2 (1,71) tous les 5 ans d'exposition.

L'induction d'un stress oxydatif très importante. Elle induirait par son action une réponse inflammatoire. Comme expliqué plus haut, cette inflammation ferait partie des facteurs diminuant la production de gamètes.

L'inflammation serait une des étiologies de l'altération de l'ADN. Cela augmenterait le risque d'apoptose notamment chez les cellules germinales.

Même si les rôles spécifiques des différents polluants sont difficiles à identifier, les mécanismes d'altération de l'organisme en matière de fertilité sont multiples. Ils jouent en permanence et simultanément sur la santé de la femme.

La pollution ayant un nombre incalculable de sources, il semble indispensable de mettre en évidence cet enjeu de santé publique pour limiter la dégradation toujours plus importante de la planète.

Bibliographie:

« Air pollution significantly raises risk of infertility, study finds » par Damian Carrington publié dans le Guardian

Gaskins, A. J., Mínguez-Alarcón, L., Fong, K. C., Abdelmessih, S., Coull, B. A., Chavarro, J. E., Schwartz, J., Kloog, I., Souter, I., Hauser, R., & Laden, F. (2019). Exposure to Fine Particulate Matter and Ovarian Reserve Among Women from a Fertility Clinic. *Epidemiology* (Cambridge, Mass.), 30(4), 486–491. <https://doi.org/10.1097/EDE.0000000000001029>

Li, Q., Zheng, D., Wang, Y., Li, R., Wu, H., Xu, S., Kang, Y., Cao, Y., Chen, X., Zhu, Y., Xu, S., Chen, Z. J., Liu, P., & Qiao, J. (2021). Association between exposure to airborne particulate matter less than 2.5 µm and human fecundity in China. *Environment international*, 146, 106231. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2020.106231>

Carré, J., Gatimel, N., Moreau, J., Parinaud, J., & Léandri, R. (2017). Does air pollution play a role in infertility?: a systematic review. *Environmental health : a global access science source*, 16(1), 82. <https://doi.org/10.1186/s12940-017-0291-8>

Margaux Doumain,
Membre de la CEA 2022-2023.

CULTIVE TA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Livres



- Comment rester écolo sans finir dépressif, Laure NOUALHAT
- Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète, Emmanuel PONT
- Journal de guerre écologique, Hugo CLÉMENT
- La désobéissance fertile, Pour une écologie offensive, Jonathan ATTIAS
- Écologie pratique pour parents débutants, Aline GUBRI

Playlist



- Il est où le SAV ?, Suzane et Témé Tan
- les séquoias, Pomme
- Aux arbres citoyens, Yannick Noha
- Je suis un homme, Zazie
- Ta planète, Tryo
- La corrida, Francis Cabrel
- La fièvre, Julien Doré
- S.O.S. (Mother Nature), will.i.am
- Earth Song, Michael Jackson
- Fake Plastic Trees, Radiohead
- Baise le monde, Orelsan

Autres



- site internet : nowuproject.eu / chronotrains.com/fr
- théâtre : Point de Bascule, Compagnie Le Gravillon
- chaîne YouTube : Avant l'orage, Camille Etienne
- réseaux / médias : @dearlobbies
- atelier : La Fresque du Climat

Par la Commission de
L'Engagement de l'ANESF.



Docu Films



- Bigger Than Us, Flore VASSEUR
- Demain, Cyril DION et Mélanie LAURENT
- Qu'est-ce qu'on attend, Marie-Monique ROBIN
- Don't look up : déni cosmique, Adam McKAY
- Avant le déluge, Leonardo DICAPRIO x National Geographic
- A plastic ocean, Craig LEESON

Podcasts



- Basilic - L'écologie à petits pas, Jeane Clesse
- Ecoféminisme, 1er et 2ème volets, Un podcast à soi - ARTE
- Le patriarcat contre la planète, Les couilles sur la table
- PLANETE, Choses à savoir
- L'environnement décodé, Ouest-France
- De cause à effet, France Culture

Les bébés sont nés pré-pollués

En 2021 et pour la première fois des chercheurs italiens (Antonio Ragusa) ont identifié des micro plastiques (particules de plastiques de moins de 5mm) dans le placenta de 5 nourrissons nés en bonne santé. Cette étude inédite et inquiétante : « Plasticenta : First evidence of microplastics in human placenta » a été publiée dans la revue Environnement International

Ces médecins ont analysé 3-4 % (environ 23g) de 6 placentas de femme dont la grossesse et l'accouchement se sont déroulé normalement. Ils ont trouvé 12 différents types de micro-plastiques. Ils étaient tous fabriqués par l'homme. Le fait qu'ils soient colorés indique qu'ils venaient d'emballages, de peintures ou encore de cosmétiques.

On a ainsi une nouvelle conséquence de la pollution de la planète et de l'augmentation exponentielle des déchets plastiques. Effectivement, en 2021, 125 milliards de microplastiques envahissent les océans. Ce nombre augmente chaque année notamment avec l'augmentation des déchets médicaux plastiques à cause de l'épidémie de Covid-19. C'est pourquoi plus de 180 pays se sont engagés à réduire les déchets plastiques.

Les microplastiques passeraient par l'alimentation ou l'air. Ils ont déjà été identifiés dans l'organisme des humains adultes.

Mais leur grand nombre et le fait qu'ils soient parfois extrêmement petits implique que certains microplastiques passent dans la circulation sanguine et peuvent atteindre des organes comme le placenta chez les femmes enceintes.

Ces particules ont été retrouvées dans toutes les parties des placentas ; que ce soit la face maternelle (5/6), la face fœtale (4/6) ou les membranes (3/6).

Les conséquences de leur présence dans l'organisme ne sont ni prouvées, ni étudiées de façon satisfaisante. Ainsi, il n'y a que des hypothèses que l'on peut poser.

Les microplastiques agiraient comme des substances qui dérèglent le fonctionnement hormonal ce qui pourrait avoir des conséquences sur le long terme.

Mais, la plus grande conséquence que l'on peut mettre en évidence est une réaction immunitaire perturbée chez les fœtus dont les systèmes immunitaires sont déjà très immatures.

L'organisme reconnaîtrait possiblement ensuite les particules non organiques.

Ils augmenteraient les risques de réactions inflammatoires in utero : cela perturberait le fonctionnement des chimiokines atypiques gouvernant la communication foeto-placentaire.

La communication entre le fœtus et l'utérus est perturbée par les cellules immunitaires maternelles comme les cellules dendritiques utérines, les NK, les LT et les macrophages.

Tous ces effets mènent à des possibles conséquences sur la grossesse, notamment la pré-éclampsie et le RCIU.

Les enfants d'aujourd'hui sont maintenant des bébés cyborg. Ils n'ont plus seulement que des cellules humaines mais également des cellules plastiques.

Margaux Doumain,
Membre de la CEA 2022-2023.

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

OFFERT

Toute une ligne D'OFFRES pour toi TKT

MUTUELLE SANTÉ

 à partir de
16€ /mois (1)

ASSURANCE HABITATION

 à partir de
5€ /mois (2)

 ASSURANCE AUTO,
TROTTOINETTE, VÉLO
ET FINANCEMENT AUTO (4)

 Des solutions
SUR MESURE

PRÊT ÉTUDIANTS

 jusqu'à
60000€ (5)


PUBLICITÉ

Ensemble, prenons soin de demain ♥



Appli mobile



3233 Service étudiant

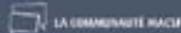
Flasher moi



Suivez-nous sur :



Et échangez entre vous :



LA COMMUNAUTÉ MACSF

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL. POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internés et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2024, sous réserve d'évaluation des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2023 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805 051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (5) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement.
MACSF assurances - SIREN N°775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN N°784 702 325 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances. MACSF financement - Société de Financement - S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 375 645 431 - N° ORIAS 130 04 099 - Sièges Sociaux - Cours du Triangle - 10 rue de Voltaire - 92800 PUTEAUX. Adresses postales - 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92999 LA DÉFENSE CEDEX. AMIT - SA au capital de 100 000 € détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social - 5 rue Verret - 75008 PARIS. Association souscription - A.L.A.P. - Siège social - 11, rue Brunel - 75017 Paris.

Le projet Green Wife

Notre projet a pour mission d'affilier la santé environnementale à travers une coopération dans le système du soin et plus encore... Il s'agit de remplacer les cotons jetables par des cotons lavables et réutilisables. Fabriqués par une entreprise basée sur le principe de réinsertion sociale et locale. Le lancement du projet se réalisera dans la maternité de Thiers qui est déjà dans une démarche écologique et qui accueille notre projet avec joie. La fabrication des eco'tons se fera donc à Thiers avec l'entreprise locale : bébés lutins (Actipole). Actuellement, nous sommes en attente de financement par l'entreprise Hipp biologique, le projet a été validé par l'hôpital de Thiers. Nous souhaitons que le projet soit mis en place au courant du mois de juillet/août. Nous espérons ensuite que le projet se propage de maternité en maternité et continue à évoluer en préservant toujours son aspect social.

Nos témoignages


Lisa :

Dans un monde de plus en plus excentré des problématiques fondamentales, il était pour moi essentiel d'agir à mon échelle. Participer à ce projet constitue une véritable envie d'avancer, de progresser sur les questions environnementales dans un domaine dans lequel nous sommes compétentes : une opportunité hors du commun, représentant un message d'espoir et de volonté.


Elea :

De mon côté, déjà sensible aux questions environnementales et me posant des questions quant à l'avenir de notre planète et sur la possibilité d'agir et donc de réduire les déchets dans mon futur métier, ce projet m'a tout de suite inspirée. Commencer par des lingettes semblait plus facile et réalisable, dans cette maternité d'autant plus car déjà adepte du réutilisable (couches lavables), voir ce projet se concrétiser et pour moi une immense joie et fierté de contribuer à rendre ce métier plus écologique et penser à l'avenir de ces bébés qui naissent dans nos mains.


Caroline :

Ayant grandi dans un monde où les catastrophes climatiques sont de plus en plus nombreuses et dévastatrices, je me rends compte, un peu plus tous les jours, de notre impact, et ce même à notre minuscule échelle. Même si en me lançant dans ce projet, je savais que nous ne changerions pas le monde, c'est avec des petites actions comme celle-ci que nous sensibilisons le monde qui nous entoure et que nous tendons vers une prise de conscience commune. Et puis, il ne faut pas se mentir, pour les fesses de bébés, il n'y a quand même rien de mieux que des cotons en tissu, dépourvus de produits chimiques.


Alokhida :

J'ai décidé de faire partie de ce projet car en stage, j'ai été bouleversée par la quantité de déchets qu'on produit en maternité. J'espère sincèrement que de telles actions feront prendre conscience aux personnels soignants et aux parents l'importance de l'écologie au sein des maternités mais pas que.

Les perturbateurs endocriniens

Comment les perturbateurs endocriniens se manifestent dans notre environnement ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les perturbateurs endocriniens sont des substances ou mélanges de substances, qui altèrent les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans un organisme intact.

Bien qu'il soit difficile d'établir un lien causal entre perturbateur endocrinien et pathologie, la suspicion d'un effet altérant la fertilité et impactant le développement fœtal ne cesse de croître. En effet les études amènent à penser à l'existence d'une implication de ceux-ci dans diverses pathologies telles que : anomalie de l'implantation et développement du fœtus, cancers hormono-dépendants, atteinte de la fertilité (fonction ovarienne, qualité du sperme...).

Pourquoi s'intéresser davantage aux perturbateurs endocriniens durant la grossesse ?

Pendant la vie fœtale, la vulnérabilité est on ne peut plus présente, ainsi les perturbateurs endocriniens se révèlent être de vrais dangers. En effet le placenta peut se voir perméable à certaines de ces substances, pouvant entraîner par la suite des maladies chroniques chez l'enfant. En outre, les systèmes hormonaux se développent jusqu'à la fin de la puberté, ainsi les perturbations peuvent avoir des conséquences durables sur la santé des individus.

La grossesse, les perturbateurs endocriniens et le travail

On sait néanmoins que les perturbateurs endocriniens sont présents dans notre quotidien et que certains métiers tels que la coiffure, le nettoyage de surface ou l'esthétique y sont d'avantages confrontés.

En 2013 il a été recensé 177 PE par l'OMS, aujourd'hui ils sont indénombrables, les recherches ne cessent d'en découvrir de nouveaux, circulant dans notre environnement et agissant sur notre santé.

Dans le cadre d'une femme enceinte travaillant dans un cadre professionnel supposément exposant, les démarches envisageables sont dépendantes du type de perturbateurs endocriniens qui sont divisés en deux grandes catégories : la classe agents avérés ou supposés toxiques pour la reproduction ou non classé agents avérés ou toxique pour la reproduction. Le premier cas indique une garantie de rémunération via une suspension de contrat ou une affectation temporaire dans un autre emploi, le second en revanche ne garantie pas de rémunération bien qu'une demande d'aménagement de poste puisse être demandée.

Prévenir les perturbateurs endocriniens

On sait que la femme enceinte ou allaitante demande donc davantage d'attention face aux expositions de perturbateur endocrinien. Mais alors existe-t-il des bons réflexes contre les perturbateurs endocriniens ?

Il existe 3 types d'ingestion de ces perturbateurs : par voie orale, respiratoire, ou cutanée. Ainsi, en faisant attention à : son alimentation (fruit et légumes sans pesticides, prioriser le bio par exemple...), boire de l'eau minérale, aérer régulièrement son habitat, favoriser des produits d'entretiens éco-responsables, utiliser des cosmétiques bio etc, il semblerait que le risque d'exposition se voit diminuer. En outre, pour se protéger, l'iode, pendant la grossesse, serait bénéfique, en effet la carence en iode favorise un mauvais fonctionnement de la thyroïde, qui est amplifié par les perturbateurs endocriniens. L'iode, prît en complément alimentaire est donc recommandé pour les femmes enceintes

En définitif, dans un contexte de santé environnementale, l'attention portée aux perturbateurs endocriniens a actuellement une place on ne peut plus nécessaire, d'autant plus dans le cadre d'une grossesse. L'analyse de ceux-ci ainsi que les avancées de recherches nous donnent l'espoir d'une meilleure prise en charge de ces substances.

Olivia George,
Membre de la CEA 2022-2023.

ANNONCE DE RECRUTEMENT

LE CHIC
est intégré au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) : Hôpitaux confluence Val-de-Marne - Essonne ; avec le Centre Hospitalier de Villeneuve St-Georges. Situé au cœur de la ville, le CHIC est un établissement à dimension universitaire, animé par la volonté forte de placer le patient au cœur de son action.

HÔPITAL INTERCOMMUNAL CRÉTEIL

SAGE-FEMME

Contrat en CDI / temps plein.
Amplitude horaires : De 7h30 à 12h15 (temps de transmission) et jour/nuit selon l'unité concernée.

La maternité est située au sein du pôle Périnatalité- Femmes-Enfants et Adolescents. Il s'agit d'une maternité de type 3, des travaux sont actuellement en cours afin de moderniser les équipements en place.

La maternité abrite un centre de diagnostic pré-natal ; une unité d'aide médicale à la procréation ; une expertise concernant la drépanocytose ainsi que de nombreuses expertises sage-femme.

Les sages-femmes sont polyvalentes sur les activités suivantes :

- Consultations d'orientation, consultations prénatales physiologiques.
- Consultation ghr.
- Consultations spécifiques dans le cadre de « violences faites aux femmes ».
- Explorations fonctionnelles.
- Echographies de dépistage.
- Préparation à la naissance (papas-couples).

CONTACT AU SEIN DU CHIC :
Mme CRESPIN
Sage-femme Coordonnatrice en Maïeutique
Tél. : 01 57 02 24 47 - stephanie.crespin@chicreteil.fr

Nous mettons un accent particulier sur l'accompagnement apporté lors de la phase de prise de poste (tutorat avec une marraine pendant les premières gardes).
Mais également un soutien dans le cadre de la mise en place de projets (acupuncture ; violences faites aux femmes ; orthogénie).
Vous êtes en possession du Diplôme d'État de Sage-Femme et bénéficiez ou non d'une première expérience.

ACCOMPAGNEMENT CAE
Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil propose aux étudiants Sage-Femme de leur offrir des contrats d'Allocation d'études (CAE).
Nous vous proposons un accompagnement pendant vos études et à la prise de poste.
Ce dispositif s'adresse aux étudiants inscrits pour l'année universitaire en cours au sein d'un organisme de formation.

- Diplôme d'État de Sage-Femme : 3^{ème} année / 4^{ème} année / 5^{ème} année.

LES OBJECTIFS ET MODALITÉS PRÉVUES

- Participer au financement de la formation.
- Un accompagnement au quotidien dans les stages et une aide à la préparation de travaux.
- Montant de l'allocation : 900 euros net/mois, l'indemnité versée dans le cadre du CAE est soumise aux impôts.
- Durée de l'engagement : celle-ci est proportionnelle à la durée du financement. Pour 12 mois de financement, 18 mois d'engagement.

CHERCHE

LE DE FRANCE



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

L'APPA est une association nationale et des Comités Régionaux. Il s'agit de l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique. Elle se base sur des thèmes tels que : la périnatalité, l'habitat et santé, l'air intérieur et ERP (= ?) BTP (=), l'air extérieur, et l'activité physique. Leur objectif final est de diffuser des connaissances sur ces sujets, et de promouvoir des actions et des acteurs accompagnés.

Le projet FEES, Femme Enceinte Environnement et Santé est donc né de l'APPA, dans l'ancienne région Nord-Pas de Calais, coporté par la Mutualité Française Nord-Pas de Calais.

L'objectif de la FEES est de diminuer l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques.

La conception, en passant par la grossesse et la venue au monde sont soumises à une certaine vulnérabilité face aux polluants environnementaux : les expositions lors de la petite enfance peuvent avoir des impacts à court, moyen et long termes. Nous entendons parler également de plus en plus de perturbateurs endocriniens (cf. article perturbateurs endocriniens). Leur particularité repose sur leur action sur le système hormonal en perturbant son fonctionnement.

De nombreuses substances via l'air intérieur, les cosmétiques, l'alimentation et les milieux professionnels touchent la population générale ainsi que les femmes enceintes.

La femme enceinte a une exposition particulière, du fait du changement d'habitude (exposition plus importante à certains produits), activités à risque (bricolage pour l'arrivée du nouveau-né), l'exposition professionnelle. La plupart des polluants passe la barrière placentaire, impactant la santé de l'enfant à naître.

La période de la périnatalité est une période clef de vulnérabilité aux expositions, où en tant que futur·e·s professionnel·le·s de santé nous pouvons sensibiliser à ce sujet.

La FEES propose des conseils visant à :

« Diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques

Proposer des alternatives aux substances potentiellement dangereuses. »

La FEES peut dispenser des formations aux étudiant·e·s sages-femmes via les instituts de formation ! La formation permet d'acquérir de nouvelles connaissances sur les expositions aux polluants (de l'air intérieur, l'alimentation, cosmétiques) et ainsi apporter une sensibilisation simple auprès des patientes.

Sarah LEVERT,
membre de la CEA 2022-2023.

Source : <https://www.projetfees.fr>

Santé Publique

L'Antibiorésistance : Protéger notre avenir face aux super-bactéries

Journal de l'ANESF

L'antibiorésistance est un sujet qui concerne chacun d'entre nous, en tant que citoyen, mais encore plus en tant que futurs professionnels de santé, car il met en péril notre santé et notre avenir. Dans un monde où les antibiotiques ont été une véritable révolution médicale, il est essentiel de comprendre les défis auxquels nous sommes confrontés et les actions que nous pouvons entreprendre pour préserver leur efficacité.

Aujourd'hui, l'antibiorésistance est une préoccupation croissante dans le domaine de la santé publique, et représente un défi majeur à l'échelle mondiale. L'utilisation excessive et inappropriée des antibiotiques a conduit à l'émergence de bactéries de plus en plus résistantes, rendant certains traitements inefficaces et mettant en péril notre capacité à lutter contre les infections.

Ce phénomène est principalement causé par une utilisation abusive et excessive des médicaments antibiotiques, chez les humains, mais aussi chez les animaux d'élevage et dans l'agriculture. Cette surutilisation permet aux bactéries de développer des mécanismes de résistance, les rendant insensibles aux antibiotiques.

Les conséquences de l'antibiorésistance sont déjà perceptibles. Des infections qui étaient autrefois faciles à traiter, comme une simple infection de l'oreille, ou une infection urinaire peuvent maintenant devenir graves et nécessiter des traitements plus complexes. Les antibiotiques sont souvent notre meilleure arme contre les infections, mais si nous ne prenons pas de mesures maintenant, nous risquons de nous retrouver dans une situation où ces médicaments ne fonctionnent plus. Le risque étant que d'ici 2050, l'antibiorésistance devienne la première cause de mortalité dans le monde, causant près de 10 millions de morts par an.

Alors, que pouvons-nous faire pour lutter contre l'antibiorésistance ? La première étape est d'éduquer et de sensibiliser le grand public sur l'utilisation appropriée des antibiotiques. Il est crucial de comprendre que ces médicaments ne sont efficaces

que contre les infections bactériennes, pas les infections virales, en effet prendre des antibiotiques quand on a un rhume ou la grippe, est inefficace et ne fait qu'augmenter le risque d'antibiorésistance. Il est important de promouvoir des comportements responsables, tels que la limitation des prescriptions uniquement lorsque cela est nécessaire, et le respect des prescriptions médicales et la gestion adéquate des médicaments non utilisés en les ramenant en pharmacie pour qu'ils soient correctement éliminés et ne se retrouvent pas à contaminer les sols dans la nature.

Aussi, la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques sont également cruciaux. Au cours des dernières décennies, le nombre de nouveaux antibiotiques mis sur le marché a considérablement diminué. Il est nécessaire d'encourager la recherche dans ce domaine et de soutenir les initiatives visant à développer de nouvelles classes d'antibiotiques.

De plus, il est important de renforcer la surveillance de l'antibiorésistance, à la fois au niveau national et international. Cela permettra de détecter rapidement les tendances émergentes de nouvelles bactéries résistantes et de prendre des mesures appropriées pour contenir la propagation de celles-ci.

Enfin, chacun de nous peut contribuer à la lutte contre l'antibiorésistance en adoptant de bonnes pratiques d'hygiène. Se laver les mains régulièrement, bien cuisiner les aliments, et maintenir un environnement propre et sain sont des gestes simples mais efficaces pour prévenir les infections et réduire le besoin d'antibiotiques. La vaccination est également un vecteur important de lutte contre l'antibiorésistance.

La bataille contre l'antibiorésistance ne peut être gagnée qu'avec l'engagement de tous. Elle nécessite une approche globale et coordonnée. **Les gouvernements, les professionnels de la santé, l'industrie pharmaceutique et la société civile doivent unir leurs efforts pour faire face à ce problème.** En tant que futurs professionnels de santé, nous avons un rôle crucial à jouer dans la préservation des antibiotiques pour les générations futures. Comprendre les risques, informer nos amis, notre famille et nos patients, et agir de manière responsable dans notre propre utilisation des antibiotiques sont autant de pas importants vers un avenir où les bactéries



Contact

Diane BOUDET

Vice Présidente en charge de la Santé Publique

sante-publique@anepf.org | 07 82 97 12 47